

Roche aux Fées Communauté

[Ville de Janzé](#)

Janzé appartient au territoire de Roche aux Fées Communauté. La communauté de communes a vocation à gérer le territoire intercommunal au travers de missions précises. Les [élus communautaires](#), désignés dans chacune des communes membres, siègent au sein d'une instance de la communauté de communes, appelée [conseil communautaire](#).

Le territoire

Roche aux Fées Communauté est composée de **16 communes** : Brie, Amanlis, Janzé, Essé, Boistrudan, Marcillé-Robert, Le Theil de Bretagne, Sainte Colombe, Coësmes, Thourie, Retiers, Arbrissel, Martigné-Ferchaud, Forges-la-Forêt, Chelun et Eancé.

Les compétences

La communauté de communes exerce à la place des communes membres, des [compétences](#) transférées par les communes.

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Les compétences facultatives

- Transition écologique et énergétique
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Très haut débit / numérique / SIG
- Mobilité
- Tourisme
- Emploi
- Bus France services

Contact

Roche aux Fées Communauté

16 rue Louis Pasteur
35240 RETIERS

02 99 43 64 87
accueil@rafcom[dot]bzh

rgba(255,255,255,1)

En chiffres

16 communes

27 000 habitants

374,5 km²

**43 conseillers
communautaires**

rgba(255,255,255,1)

Site internet

www.rafcom.bzh

rgba(255,255,255,1)